

VISUL WG

80 % de SOUFRE (S)
FONGICIDE
AMM: 2190652

WG

PRODUIT
NON ADR

DESCRIPTION: Le soufre est un produit minéral dont l'action sur l'oïdium est connue depuis très longtemps. Le soufre peut provoquer des brûlures en conditions défavorables et plus particulièrement à températures élevées.

AVANTAGES

- ✓ Il ne génère pas de résistances.
- ✓ Pas de date limite de sécurité.
- ✓ Il ne présente pas de LMR.
- ✓ Il est respectueux de l'environnement et de la faune auxiliaire.
- ✓ Haute compatibilité dans les mélanges avec d'autres produits phytosanitaires.



COMPOSITION

- Soufre **80 %**
- Trioxyde de soufre: 225 %



RÉCIPIENTS

- Sac: 25 Kg; Palette: 1.000 Kg



PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISER LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable : Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>



AFEPASA
PALLARÈS SULPHUR
SINCE 1993

www.afepasa.com



DOSES RECOMMANDÉES

Culture	Cibles	Dose maximum d'emploi	Nombre maximum d'applications	Conditions d'emploi	Délai avant récolte (DAR)	ZNT aquatique	ZNT arthropodes non cibles
Betterave industrielle et fourragère	Maladies du feuillage	7,5 kg/ha	3/an	-	3 jours	5m	-
Blé (épeautre, triticale)	Oïdium(s)	10 kg/ha	1/an	-	3 jours	5m	-
Houblon	Oïdium(s)	7,5 kg/ha*	8/an	-	5 jours	5m	5m
Melon (pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible)	Oïdium(s)	7,5 kg/ha	7/an	Plein champ et sous abri	3 jours	5m	-
Orge d'hiver et de printemps	Oïdium(s)	10 kg/ha	1/an	-	3 jours	5m	-
Pêcher (abricotier, nectarinier)	Oïdium(s)	7,5 kg/ha**	3/an	-	30 jours	5m	20m
Pommier (poirier, cognassier, nashi, néflier, pommette)	Oïdium(s)	7,5 kg/ha**	12/an	-	3 jours	5m	20m
	Tavelure(s)	7,5 kg/ha**	12/an	-	3 jours	5m	20m
Rosier	Oïdium(s)	7,5 kg/ha	3/an	Plein champ et sous abri	3 jours	5m	-
Vigne	Excoriose	7,5 kg/ha***	2/an	-	3 jours	5m	5m
	Oïdium(s)	12,5 kg/ha	8/an	-	21 jours	5m	5m

* 7,5 kg/ha équivalent à 0,5 kg/hL, sur la base d'un volume maximal de bouillie de 1500 L/ha

** 7,5 kg/ha équivalent à 0,75 kg/hL, sur la base d'un volume maximal de bouillie de 1000 L/ha

*** 7,5 kg/ha équivalent à 1,25 kg/hL, sur la base d'un volume maximal de bouillie de 600 L/ha

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

CONDITIONS D'APPLICATION

VIGNE

Excoriose Deux traitements sont nécessaires :

- 50% des bourgeons au stade « éclatement des bourgeons » (Stade D, BBCH 10)
- 50% des bourgeons au stade « 1-3 feuilles étalées » (Stade E, BBCH 11 à 13).

Veillez à régler les appareils de façon à permettre à la pulvérisation d'atteindre les sarments et les bourgeons.

• Oïdium : VISUL WG s'utilise pendant toute la période de risque oïdium.

Appliquer VISUL en traitement préventif aux périodes clés : dès la sortie des feuilles, et de la floraison à la fermeture de la grappe (période de sensibilité maximale à la maladie).

Respecter une cadence de 8 à 10 jours maximum entre les applications. VISUL peut être utilisé en traitement curatif à raison de deux applications espacées de 5 à 7 jours à la dose de 8 à 12,5 kg/ha. Adapter la dose en fonction de la météo, des contraintes locales, de la sensibilité du cépage et du stade de la végétation. Veiller à la qualité de pulvérisation pour obtenir une répartition homogène de la bouillie et assurer une bonne pénétration du produit dans sur le feuillage et sur les grappes.

BETTERAVE

• Oïdium : Ectuer jusqu'à trois traitements maximum à l'apparition des premiers symptômes et quand l'oïdium se développe à nouveau 15 à 20 jours plus tard, surtout si l'arrachage des betteraves doit intervenir dans un délai supérieur à 45 jours.

CÉRÉALES

• Oïdium du blé et de l'orge. Traiter dès l'apparition des premiers symptômes. VISUL peut être associé en mélange avec la majorité des fongicides utilisés sur céréales.

ARBRES FRUITIERS

Appliquer VISUL dès le début de la période à risque, à la dose de 7,5 kg/ha, soit 0,75 kg/hL sur la base d'un volume maximal de bouillie de 1000 L/ha. Les doses sont modulables en fonction des sensibilités variétales et des stades phénologiques. En particulier, sur les variétés fruitières sensibles au soufre, ne pas dépasser 0,3 kg/hL après la floraison.

• Pommier, poirier, cognassier, nashi, néflier, pommette : Oïdium et Tavelure

Il est recommandé de réduire les doses de produit appliqué de 0,75 à 0,5 kg/hL de la floraison au basculement de fruit.

Ne pas mélanger VISUL avec des produits contenant du captane sur cultivars rouges de pommiers.

• Pêcher, abricotier, nectarinier : Oïdium

Utiliser VISUL à la dose de 0,75 kg/hL en début de végétation. Après la floraison, préférer la dose de 0,3-0,5 kg/hL

Ne pas utiliser VISUL sur abricotier Bergeron. Sur les arbres dont les fruits sont destinés à la conserverie, les traitements au soufre sont préconisés jusqu'au stade 77 soit lorsque le fruit est à 70% de sa taille finale.

ROSIER ET MELON (pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible)

• Oïdium ou blanc : Appliquer VISUL dès le début de la période à risque.